

MONISTROL-SUR-LOIRE JUSTICE

# « Nous ne partions pas de Katmandou sans Renaud »

Nadine et René Meyssonier, les parents de Renaud, ont finalement décalé leur retour initialement prévu le 29 décembre. Ils sont toujours au Népal pour terminer le dossier de jugement en appel.

**René Meyssonier, finalement, vous avez décidé de rester au Népal plus longtemps...**

C'est une décision de dernière minute : je devais rentrer en France le 29 décembre et mon épouse devait rester jusqu'à expiration de son visa. Finalement, j'ai reporté mon départ au 13 janvier car le dépôt de demande de jugement en appel n'était pas encore fait officiellement. Il fallait encore travailler le fond du dossier avec l'avocat. Il faut ensuite compter un délai de trois mois. Par conséquent, le jugement en appel pourrait avoir lieu fin mars, voire début avril.

**Comment vous êtes-vous organisés pour assurer un relais auprès de Renaud ?**

La limite de durée du séjour qu'autorise le visa de trois mois fait que nous ne pouvions pas rester tous les deux au Népal pendant un an. Tant que le jugement en appel n'a pas eu lieu, nous devons envisager que Renaud soit prisonnier pendant un an. C'est pourquoi, nous allons nous relayer le plus longtemps possible. Les frères de Renaud ont prévu de venir aussi. Nous avons tout en vue en France, qu'il est difficile de mettre complètement entre parenthèses pendant une longue période.

**Un sénateur représentant les Français hors de France vient d'arriver au Népal. Est-il prévu que vous le rencontriez ?**

Oui, c'est prévu. Olivier Cadic (lire par ailleurs) est au Népal jusqu'au 5 janvier. Il est attendu à l'ambassade de France et il a aussi demandé à rencontrer Renaud au parloir. Pour l'instant, nous n'avons pas d'autres informations concernant une intervention du ministre des Affaires étrangères français.

**Quelles sont les conditions d'incarcération de Renaud ?**

La prison à Katmandou est un grand espace fermé - avec 2 500 détenus pour 1 600 places - à l'intérieur duquel les prisonniers peuvent évoluer pendant la journée. Il y a quelques échappés, sales et poussiéreux. Outre le nombre de détenus et le bruit, l'hygiène est le principal problème.

**Deux mois se sont écoulés depuis l'incarcération de votre fils. Dans quel état d'esprit êtes-vous ?**

Nous mesurons le chemin parcouru depuis le 8 novembre. Nous pensons à tout ce que nous n'aurions pas pu faire si nous étions restés seuls pour



René et Nadine Meyssonier estiment que le jugement en appel pourrait avoir lieu fin mars, voire début avril. Photo DR

« À ce jour, et tant que le jugement en appel, que l'on espère favorable, n'a pas eu lieu, il faut envisager que Renaud soit prisonnier pendant un an. Nous avons décidé de nous relayer pour assurer un soutien à notre fils qui soit le plus long possible. »

Nadine et René Meyssonier

défendre notre fils. Nous nous rendons bien compte à quel point l'apport de nos amis, dès le premier jour, nous a aidés moralement, puis bien au-delà. L'élan de solidarité créé en France est extraordinaire ! Aujourd'hui, nous voulons apporter autant que faire se peut des moments de mieux-être à notre fils, nous battre pour obtenir sa libération le plus tôt possible et éviter qu'il ne perde une année de sa jeunesse.

**Comment se sont passées les fêtes de Noël dans ce pays essentiellement bouddhiste ?**

À l'occasion des deux réveillons de Noël et du jour de l'An, Renaud et ses codétenus européens ont bénéficié d'un repas amélioré. De notre côté, nous essayons de fournir à notre fils un complément d'alimentation qui n'a pas : pain, fromage, jambon, cer-

tes non indispensables à une bonne santé mais revitalisant pour le moral. À Noël, nous avons bénéficié d'un parloir sans grillage et d'une durée plus longue. Parloir au cours duquel nous avons senti que Renaud reprenait le dessus. Le soir du réveillon, nous avons dîné chez un Français. Au retour, nous avons pris un grand bain de foule au milieu des Népalais qui avaient installé un podium musical à l'entrée des rues marchandes et qui fêtaient, eux aussi, la nouvelle année, même si ce n'est pas la leur. Ici, nous sommes en 2072 et cela commence mi-avril.

**Propos recueillis par Isabelle Devos @leprogres.fr**

**CONTACT** Le comité de soutien à Monistrol-sur-Loire : [www.soutien-renaud-nepal.fr](http://www.soutien-renaud-nepal.fr) Lire également notre page 25.

## « Je suis venu au Népal pour plaider l'indulgence »

Olivier Cadic

Sénateur représentant les Français établis hors de France

« Je suis venu au Népal pour plaider l'indulgence »

Olivier Cadic est à Katmandou jusqu'à samedi. Contacté mercredi soir par téléphone, il nous a donné sa vision du dossier de Renaud Meyssonier, un Français parmi plus de 2 000 détenus dans le monde. Ils seraient quatre au Népal, pour des faits de pédophilie et de meurtres en série. Une image gravement écornée des touristes français.

« Il faut comprendre que ce dossier s'inscrit dans un contexte particulier. Il est emblématique de la reorganisation des services à l'étranger avec de plus en plus de touristes français et de moins en moins de structures pour les accompagner. Partout dans le monde, on décide de fermer les consulats. C'est ce qu'on a fait au Népal. Ce devrait donc être le consulat basé à New Delhi, en Inde, qui prenne en charge l'affaire de Renaud. Les affaires de justice ne sont pas dans les prérogatives de l'ambassade.

Pourtant l'ambassadeur de France au Népal, tout comme l'ambassadeur du Népal à Paris, ont été très accommodants. Ils ont accepté de me recevoir et de soutenir notre compatriote.

Ambika Devi Luitel a porté un interêt manifeste au sort de Renaud. Elle a tenu

sa promesse d'intervenir auprès des autorités népalaises. J'ai rendez-vous, jeudi, avec mes homologues au ministère de l'Intérieur et au ministère des Affaires étrangères. Je vais voir ce qu'il est possible de faire pour accélérer la libération de Renaud tout en restant très respectueux des Népalais. Dans ce pays, la pratique de la fausse monnaie est très surveillée et très réprimée. Je vais plaider l'indulgence et faire le maximum pour qu'il sorte au plus vite. Vendredi matin, je m'entretiendrai avec Renaud. Je suis aussi là pour l'écouter, ainsi que ses parents.

Un an de prison pour avoir été la victime d'une personne malintentionnée semble totalement disproportionné. Renaud est plus une victime qu'un criminel. Mais il n'est pas question de porter un jugement sur la justice népalaise. Je suis respectueux et reconnaissant de l'écoute qui m'est accordée.

Recueillis par Isabelle Devos



Photo Sénat

## De la prison centrale de Sundhara, le jeune Monistrolien clame son innocence

Oui, il avait sur lui 160 faux dollars. Mais oui aussi, il ignorait qu'ils étaient faux.

« C'est moi qui ai été trompé. Ma volonté n'a pas été de tromper les Népalais. Je me suis fait abuser lors de mon change à la frontière du Cambodge », écrit le Monistrolien dans la prison centrale de Sundhara, à Katmandou, où il a été transféré. Il avait déjà passé trois semaines en préventive dans une cellule de 20 m<sup>2</sup> avec 18 codétenus, puis un mois dans une prison de la vallée de l'Arari prévu pour 40 mais peuplée par 120 personnes.

« J'étais venu payer un visa de quinze jours et on m'en a imposé un d'un an »

Depuis le 6 décembre, le jeune homme de 27 ans est derrière les barreaux à la prison centrale de la capitale népalaise, parmi 2 500 détenus.



**Dans une longue lettre publiée sur les réseaux sociaux, Renaud Meyssonier, arrêté au Népal le 17 octobre pour usage de fausse monnaie, donne sa version des faits.** Photo DR

« Je suis allé à Moscou en stop, j'ai dormi dans le Transsibérien, j'ai gravi la grande muraille de Chine, navigué sur la baie d'Halong, visité les temples d'Angkor, le Taj Mahal, je suis passé à plus de 5 000 mètres d'altitude dans le Ladakh, se souvenir Renaud. Pendant cinq mois, j'ai

vécu une aventure humaine incroyable. Ma course folle s'est interrompue le 17 octobre, lorsque la police des douanes népalaises m'a arrêté. J'étais venu payer un visa de quinze jours et on m'en a imposé un d'un an. J'ai été placé en détention à Bharuwa, tout près du lieu de

naissance de Bouddha, pour détention de billets d'offrande bouddhistes... et pour la possession d'une somme de 160 dollars que je ne savais pas être des faux. Renaud Meyssonier écoper de 2 260 dollars d'amende et d'un an de prison ferme. Une sanction qui apparaît en Europe comme extrêmement sévère.

L'Algérien avec des moments difficiles - De Bharuwa, j'ai été transféré de force à Katmandou, contre mon gré. Mannan était venue me parler à la prison et on m'a menotté et emmené sous ses yeux, la laissant seule, en pleurs. »

« Si on m'a cloîtré avec des criminels, c'est avant tout pour me donner une leçon de morale »

Renaud Meyssonier

« Si on m'a cloîtré avec des criminels, c'est avant tout pour me donner une leçon de morale »

« Si on m'a cloîtré avec des criminels, c'est avant tout pour me donner une leçon de morale »

« Si on m'a cloîtré avec des criminels, c'est avant tout pour me donner une leçon de morale »

## Le comité de soutien à Renaud reste mobilisé pour collecter des fonds

« Soutenir Renaud au Népal » a pour objectif d'apporter un soutien moral mais aussi juridique et financier à Monistrolien emprisonné à Katmandou.

Le comité de soutien à Renaud Meyssonier compte 620 adhérents, un chiffre revu à la hausse régulièrement. Composé de parents et d'amis du jeune Monistrolien emprisonné à Katmandou depuis bientôt trois mois, il a pour objectif de lui apporter un soutien moral, mais aussi juridique et financier afin d'être détenu dans les meilleures conditions possibles. Ce qui n'a pas été fait le cas de son délit puisque il n'a bénéficié d'un interprète ni pendant l'enquête de police ni lors de son jugement au tribunal (lire nos pages Régions).

**Des actions rendues possibles grâce à un vœu élan de solidarité**

Sur place, Nadine et René Meyssonier, les parents de Renaud, se sont adjoints les conseils d'un avocat népalais ainsi que d'un guide-traducteur disponible 24 heures sur 24. Deux appels précieusement malinés ont honorés et les frais de déplacement sont élevés.

**REPERES**

**Écrire à l'ambassade**  
« Dès 70 lettres ont été envoyées l'opération " Lettre à Mère " ambassade » se poursuit. Chacun écrit un courrier postal, court, adressé à Madame l'Ambassadrice de France au Népal pour demander de mobiliser tous ses moyens pour que la situation de Renaud soit reconstruite, pour faire valoir ses droits. Une lettre type est proposée sur le site l'association, chacun peut s'en inspirer. Écrire à la guichet ou la reprendre en extenso.



En réglant les honoraires des avocats, du guide népalais, plus des frais inattendus de transport très coûteux, l'association joue pleinement son rôle. Photo DR

C'est là que l'association, basée à Pully, joue pleinement son rôle.

Les adhérents et les nombreux dons ont permis de couvrir les premiers frais. Mais d'autres, qu'il était difficile de prévoir se sont ajoutés, en particulier les frais de transport d'un bout à l'autre du Népal, de ses parents, son avocat et le guide-traducteur, lors du transfert de Renaud de la prison de la plaine de Bharuwa à Katmandou. « La crise du pétrole fait s'élever le prix des carburants. Ainsi, le vol intérieur Katmandou-Bharuwa, qui a permis de se rendre vers le lieu de détention de Renaud, s'est élevé à 590 euros. L'hôtel à Bharuwa pour quatre personnes plus l'aller en voiture Bharuwa-Katmandou a coûté 710 euros. Enfin, à la suite du transfert soudain de Renaud, le trajet en voiture de Katmandou vers Bharuwa puis Katmandou est revenu à 540 euros », détaille le collectif.

Beaucoup de dépenses restent encore à engager car la bataille juridique ne fait que commencer. C'est pour faire face que plusieurs actions vont être organisées afin de collecter des fonds.

**Des concerts solidaires et une soirée cinéma**

Le collectif de parents et amis de la famille Meyssonier, a prévu un planning d'actions afin de collecter des fonds pour faire face aux frais engagés au Népal. En janvier, deux soirées cinéma se dérouleront au lycée Léonard de Vinci avec, au programme, la projection d'un court-métrage de Florent Meyssonier, intermittent du spectacle à Paris et frère de Renaud, et documentaires Le Tour du monde en 80 jours en collaboration avec Métrac en images. Samedi 6 février, une soirée karaoké et chœurs françaises est programmée dans un bar à Saint-Étienne. Vendredi 12 février, à 20 heures, un concert aura lieu à La Capelle avec l'harmonie La Fraternelle de Saint-Maurice-de-Lignon. D'autres événements devraient encore s'ajouter à cette liste.

**CONTACT** Il est toujours possible de prendre son adhésion à l'association Soutien à Renaud au Népal, route de Parre-Blanche, 43200 Monistrol-sur-Loire. Elle a été fixée à 10 euros. [www.soutien-renaud-nepal.fr](http://www.soutien-renaud-nepal.fr)



Isabelle Devos [Isabelle.Devos@leprogres.fr](mailto:Isabelle.Devos@leprogres.fr)  
Clément et Florent Meyssonier, les deux frères de Renaud, participent également aux actions de l'association. Photo DR

**Le comptoir du Pêcher**

Le Premier Fromager

Les PROMOS DU WEEK-END du jeudi à samedi 9 janvier

Emmental paysan - 50% MG France 6,50€ le kg

Radis boîte de Bas-et-Basset Cal. 1 - France 1,50€ les 2 boîtes

Golden de Cellule Cal. 150/170 - Loire 1,50€ les 2 kg

ZA Le Pêcher Monistrol sur Loire 04 71 75 49 04

